Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Demain dans le Vexin.



Le Parc naturel régional (PNR) du Vexin français a engagé, en 2019, la révision de sa Charte. Cette démarche doit aboutir à l'élaboration d'un nouveau projet de territoire en vue du renouvellement du classement du Parc pour les 15 prochaines années. Le projet de Charte actuel prévoit, par ailleurs, l'extension du périmètre du PNR de 98 à 107 communes.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional a lancé une concertation d'ampleur, visant à mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire : citoyens, acteurs locaux, signataires actuels et territoires limitrophes pour la co-élaboration du nouveau projet de Charte. Cette concertation répond également à une obligation réglementaire (article L 300-2 du Code de l'urbanisme).

Les participants ont été invités à imaginer le Vexin de demain : vers quels horizons veut-on aller (objectifs) et comment les atteindre (actions). Les travaux et réflexions menés par les citoyens sont présentés dans le cadre de cette synthèse et viennent alimenter le processus d'élaboration de la Charte.

Documents
Synthèse de la concertation sur le contenu de la future charte du Parc naturel régional du Vexin français.